



Séance plénière
et
vote des taux

le jeudi 13 avril 2017, à 14h30
Hôtel du Département, hémicycle Philippe Madrelle

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
M. JEAN-LUC GLEYZE

Mesdames les Vice-présidentes,
Messieurs les Vice-présidents,
Mesdames les Conseillères départementales,
Messieurs les Conseillers départementaux,
Monsieur le Directeur général des services,
Madame la Directrice générale adjointe, Messieurs les Directeurs généraux adjoints,
Mesdames et Messieurs,

Notre institution est une collectivité de proximité, fondée sur l'action concrète, la réaction. Elle nous permet, à nous, élus départementaux, de voir les projets aboutir, les situations se résoudre. Nous assumons toutes et tous notre rôle d' élu local, aux prises directes avec le terrain, la tête dans le quotidien.

Ces actions qui voient le jour sont nombreuses, et les délibérations que nous votons ici sont suivies d'effet quelques semaines, quelques mois plus tard. Chacune et chacun en tire satisfaction et encouragement à poursuivre le travail. Et si les discussions portent parfois sur de très grandes sommes, des millions, n'oublions pas que ces larges enveloppes financières décidées sont traduites en faits concrets partout en Gironde.

Sans me risquer à une énumération exhaustive des projets de notre collectivité, en voici quelques uns qui illustrent ce rôle de proximité que nous assumons collectivement.

Les travaux de *Gironde Haut-méga* avancent partout en Gironde et apportent dans les zones rurales l'internet dont les habitants étaient privés jusqu'ici. Un chantier jugé « non rentable » par les opérateurs privés, mais que nous avons souhaité assumer, nous, force public, au nom d'un « droit à la connexion ».

Nous avons inauguré le nouveau collège de Mios, poursuivi les travaux de modernisation dans les collèges Pierre de BEYLLEME de Pauillac, Cassagnol et Cheverus à Bordeaux, MONTESQUIEU à La Brède, Jean COCTEAU à Lège-Cap-Ferret, et demain à : Ambarès, Bazas, Mayaudon, Cadillac, Guîtres...

Je pense bien sûr aussi à nos 6000 kilomètres de routes, que nous rénovons régulièrement, que nous modernisons et sécurisons, et que nous continuerons à améliorer demain, comme nous l'avons déjà annoncé pour le Médoc.

Je pense aussi au réseau de MDSI et de Pôles qui chaque jour accueille et accompagne nos concitoyens.

Je pense aux services de la MDPH, déployés dans les neuf Pôles de Solidarité de notre Département, à l'amélioration dans le traitement des dossiers, à la gestion plus réactive et adaptée des appels téléphoniques...

Je pense aussi à l'action quotidienne à destination des personnes âgées, de la protection de l'enfance, de l'insertion ou du logement...

Quelques exemples de réalisations, qui résultent de la prise en compte des signaux des territoires, des besoins de nos concitoyens. Voici notre rôle : agir pour ceux que nous représentons.

C'est aussi le sens des délibérations que nous voterons aujourd'hui, la nouvelle édition des *Scènes d'Été*, la création du syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon, le schéma des achats responsables, la convention d'appui aux politiques d'insertion...

Si cette gestion des attentes quotidiennes est bien sûr notre préoccupation première, notre rôle d' élu local est aussi de définir le cap de nos actions, à moyen et long terme, la vision ample des politiques publiques.

Une vision de l'avenir qui naturellement parfois oppose nos familles politiques, mais qui présente le mérite immense de faire naître la discussion politique. Comme le disait Pierre MENDES-FRANCE « *Ainsi seulement mûrissent les réformes qui commandent l'avenir, vers le progrès et la justice...* »

C'est avec un cap politique d'avenir clair que nous avons voulu démarrer ce mandat. Six engagements avaient ainsi été présentés, six engagements fixés comme la feuille de route départementale du mandat. Pour rappel, en voici la teneur :

- 1- La proximité et l'accessibilité de nos services publics
- 2- La lutte contre les inégalités et pour l'autonomie.
- 3- Le développement adapté de nos territoires
- 4- La promotion de la cohésion sociale et de la citoyenneté
- 5- Le souci d'actions respectueuses de l'environnement,
- 6- L'innovation, l'expérimentation, et la concertation comme méthodes renouvelées

Une stratégie complète et ambitieuse, permise au préalable par des précautions indispensables : une gestion saine, équilibrée, prudente du Budget départemental, qui n'obère ni notre capacité d'action, ni notre capacité d'investissement.

Cette saine gestion financière nous est reconnue, de la part de la Chambre régionale des comptes, de l'agence de notation dont la notation rendue témoigne de notre stabilité. Une gestion rigoureuse qui nous offre la liberté de l'action, tout en apportant à nos partenaires et aux projets d'avenir les garanties indispensables.

Le Compte administratif 2016 que nous vous présentons et que nous soumettons au vote de l'Assemblée départementale conforte notre stratégie de mandat, et donne les preuves de la santé et du dynamisme de notre collectivité.

Le compte administratif qui vous est présenté est le premier entièrement assumé par notre assemblée. Le précédent reprenait une partie de l'héritage de la mandature précédente. Ce compte administratif 2016 est très positif et donne raison aux choix réalisés l'an dernier. Je pense notamment à l'ajustement du taux de la fiscalité directe, auquel nous avons décidé de procéder.

La stratégie financière est restée la même : maîtriser les dépenses, dégager une épargne brute satisfaisante pour maintenir un investissement élevé -1 milliard d'euros sur le mandat- ; et garder un niveau de désendettement correct.

S'il nous sera peut-être reproché aujourd'hui avec ce compte administratif une trop grande prudence, et un excédent, je tiens clairement à le relativiser. L'excédent que nous dégagons reste limité. Grâce à des économies internes et malgré une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, malgré une nouvelle hausse des dépenses de solidarité, nous présentons un budget stable et pleinement maîtrisé.

Les 14,3 millions d'euros d'excédent dégagés sur le précédent exercice représentent moins d'un pourcent du Budget total de notre Assemblée. Nous sommes donc très proches d'un budget parfaitement à l'équilibre.

Et à ceux qui y ajouteront à cela la reprise du résultat antérieur, notons que les sommes cumulées ne représentent que moins de deux pourcents du montant du Budget Primitif voté en décembre 2016.

Les prévisions réalisées en 2016, et l'anticipation de ces équilibres mouvants donnent donc raison aux choix opérés par notre majorité. L'exercice passé montre combien nos anticipations ont pu amortir les aléas comptables de l'année.

Je pense notamment à la volatilité, à l'imprévisibilité de certaines recettes, comme l'encaissement de 13,8 millions d'euros au titre de la TSCA, le bon encaissement des DMTO, ou l'influence de l'effet base dans les recettes liées à la fiscalité directe.

Je laisserai notre Vice-président aux Finances, Jean-Marie DARMIAN, vous présenter ces chiffres de manière plus exhaustive tout à l'heure. Le message est clair : sans économies engagées depuis le début du mandat, sans augmentation de la fiscalité l'année dernière, nous n'aurions pas pu présenter aujourd'hui un budget à l'équilibre.

Et je le redis, nous assumons les choix de 2016, ceux qui ne nous ont ni obligés à faire voter un budget insincère, ni obligés à renoncer à des pans entiers de politiques publiques.

Je remercie à ce titre l'ensemble des Vice-présidents pour le travail qu'ils ont consenti à faire, pour optimiser les moyens alloués à leurs domaines de compétence.

Je salue aussi le travail de grande qualité de la direction des Finances, de son DGA Marc FAUVEAU, de sa directrice Isabelle COMBARNOUS, et de leurs équipes.

Je le répète, tous ces montants, tous ces millions, n'ont de sens que lorsqu'ils sont traduits en faits. Notre majorité a le souci d'une action concrète qui améliore sans cesse le service rendu aux Girondins. C'est ce à quoi nous nous sommes engagés, c'est ce que nous réalisons avec des résultats concrets sur le terrain.

La prudence et l'anticipation donc, au service de l'action quotidienne. Voici la ligne que nous suivons, celle que nous avons commencé à tracer ensemble en début de mandat, celle que nous traçons aujourd'hui avec l'adoption de ce compte administratif.

Dans un contexte politique particulièrement animé et incertain, je souhaite que nous poursuivions sur cette voie, celle de la stabilité, celle de l'efficacité, en respect du droit et pour la justice.

Poursuivons ce travail précis, cette action constante à destination de nos concitoyens. Saisissons cette occasion, cette chance, de redorer, à notre niveau le blason usé de la politique. Incarnons la politique locale, la proximité et la transparence. Elles sont les sources de la confiance qui nous reliera demain avec nos concitoyens.

Mes chers collègues,

Permettez-moi d'avoir en complément de ce propos introductif quelques mots sur la protection de l'enfance. Dans ce contexte agité, où la pression médiatique occulte la clarté et le mérite d'explications concrètes, voici quelques mots sur ce sujet, qui a été ajouté à l'ordre du jour.

La protection de l'enfance est un sujet central pour notre majorité, un sujet que nous avons élevé comme priorité dès les premières semaines de notre mandat. Une Vice-présidence exclusive a été dédiée à cette compétence essentielle, et confiée à Emmanuelle AJON.

Je me suis rendu sans attendre au CDEF, dès les premiers mois de mon mandat, l'une de mes premières visites dans les services du Département. J'y ai rencontré les équipes à plusieurs reprises. Des visites, des discussions qui m'ont naturellement touché, comme elles ont touché aussi, je le crois, mes collègues de l'hémicycle qui y ont participé.

En Gironde, 4014 enfants sont placés sous ma responsabilité directe, de Président du Conseil départemental. Une responsabilité dont j'assume la charge et dont je mesure pleinement la portée.

Le nombre d'enfants confiés en Gironde suit la tendance démographique de notre Département. Nous constatons en effet une hausse du nombre d'enfants accueillis au Centre départemental de l'enfance et de la famille, comme en témoignent les chiffres du taux d'occupation pour les 0-10 ans : +17% en trois ans.

La protection de l'enfance en Gironde se déploie en plusieurs branches, qui répondent aux besoins divers des enfants. Des solutions complémentaires qui permettent de faire évoluer l'accompagnement proposé aux enfants et aux familles, en donnant toute sa place à la notion de « parcours de l'enfant ».

Je salue d'ailleurs l'ensemble des travailleurs sociaux qui contribuent à cette mission décisive de protection de l'enfance, et qui œuvrent chaque eux aussi pour l'intérêt supérieur de l'enfant.

Parmi ces solutions, le travail des assistants familiaux, qui accueillent chez eux des enfants confiés. Ce travail fin est précieux pour ces jeunes à qui un cadre familial rassurant est proposé. Nous avons d'ailleurs réuni, il y a un an, à Eysines, 600 assistants familiaux. Un évènement d'ampleur, d'échanges et d'annonces, au sujet entre autres, de leur rattachement plus direct à la maison départementale, de la formation ...

Autre solution pour l'accueil temporaire de mineurs en difficulté : les Maisons d'Enfants à Caractère Social, les MECS, une vingtaine en Gironde.

Et puis, bien entendu, la protection de l'enfance, c'est aussi le Centre départemental pour l'Enfance et la Famille, le CDEF.

Le CDEF est un maillon essentiel de la chaîne sociale en Gironde. Il accueille de manière inconditionnelle les enfants qui doivent être mis en sécurité. Cet accueil inconditionnel est un acquis, une priorité qui ne sera bien entendu jamais remise en question.

Je souligne d'ailleurs que la nature de cet accueil, son caractère aléatoire, limite notre capacité à prévoir et anticiper le nombre d'enfants reçus ; tous, je le rappelle, n'étant pas accueillis de manière définitive.

Au-delà de la responsabilité, de l'aspect juridique de cette question, il y a le volet humain, la volonté de comprendre et de sentir la mission essentielle réalisée pour ces enfants.

Car qui sont ces enfants confiés au Président du Département ? Quelle est notre mission de protection de l'enfance ? A quoi nos salariés s'emploient-ils chaque jour auprès de ces enfants ?

Notre mission : redonner leur chance à ces enfants que la vie n'a pas épargnés, dès leur plus jeune âge parfois. Des traitements intolérables, des sévices, de la maltraitance, des violences, ou simplement l'incapacité d'une famille à élever son enfant ou gérer son handicap... C'est alors à la puissance publique de prendre le relais et d'apporter le confort et la stabilité que ces enfants sont en droit d'espérer.

Les jeunes enfants que nous recevons sont profondément fragilisés : nos équipes, les familles d'accueil, tentent chaque jour de leur offrir l'opportunité de se reconstruire, de trouver la stabilité, comme un remède à l'urgence, à la détresse, au danger, qui faisaient la noirceur de leur quotidien. Devant ces situations délicates et complexes, nos agents forment une équipe de professionnels, une chaîne solide à laquelle ces enfants peuvent trouver attache et soutien inconditionnel.

Je salue très sincèrement le travail assidu et engagé de l'ensemble de nos personnels, dont les efforts chaque jour offrent aux enfants confiés un horizon d'espoir élargi.

Ce que nos agents et le personnel médical nous disent aussi, c'est que le travail accompli, le temps qui passe, ne suffisent pas à effacer les séquelles du passé. Les violences subies par les enfants confiés, ou celles dont ils ont été témoins, sont souvent intériorisées, et se traduisent par des comportements agressifs ou violents.

C'est à cette violence que nos personnels sont confrontés chaque jour, nous le savons, ils y répondent avec un professionnalisme remarquable, adapté et gradué devant les comportements des enfants.

Il faut se dire les choses clairement : le CDEF est un lieu exceptionnel où le défi d'accompagner des enfants blessés par la vie est assumé chaque jour. La force de cet engagement, la promesse de ce courage, l'envie de nos agents ne nous prémunissent pour autant pas des actes imprévisibles et parfois très graves que commettent ces enfants fragilisés.

Oui, le CDEF est un lieu de confrontation avec la souffrance, la violence, les déviances et les frustrations accumulées de l'enfance.

Certains de ces enfants présentent d'ailleurs des pathologies qui relèvent davantage d'établissements médicaux ou médico-sociaux. Je pense notamment aux problèmes psychiatriques avec lesquels nos personnels doivent parfois composer.

J'aurai d'ailleurs très prochainement cette discussion avec le Directeur régional de l'Agence Régionale de Santé. Le Département de la Gironde assume la prise en charge d'un certain nombre de jeunes pour le compte de l'État, et l'ARS devra prendre ses responsabilités à nos côtés.

Cette articulation ARS-Département doit être optimisée pour que la qualité de l'accueil au CDEF soit elle aussi améliorée.

Les visites régulières que nous avons effectuées avec Emmanuelle AJON sur le site du CDEF nous ont permis de saisir la réalité du travail quotidien de nos agents. Le dialogue de confiance instauré avec les services du CDEF et de la protection de l'enfance nous permet d'entendre les besoins, et de prendre, en conséquence les mesures nécessaires et adaptées.

Et pour rendre un service de qualité, des conditions de travail apaisées, sécurisées, et satisfaisantes doivent être garanties à tous les professionnels.

Il n'aura pas fallu attendre d'articles de presse pour que nous déployions des moyens conséquents depuis le début du mandat, depuis deux ans.

Des moyens financiers supplémentaires ont été votés. En deux ans, 15 millions d'euros supplémentaires ont été alloués à la protection de l'enfance.

Une enveloppe plus large dont les conséquences en termes de moyens humains sont claires et immédiates : 30 postes supplémentaires ont été créés pour soutenir le travail des équipes en place.

Nous avons également veillé à pérenniser des emplois contractuels et à renforcer les fonctions de soins (infirmiers et médecins) aux côtés des fonctions éducatives. Veillé aussi au renforcement des équipes pluridisciplinaires (éducateurs, personnel soignant, psychologue, veilleur de nuit), renforcé les formations à destination des personnels.

Par ailleurs, une structure expérimentale a été créée à Talence pour recevoir et prendre en charge les jeunes de 8 à 12 ans les plus en difficultés. Il s'agit dans ce cas de donner à nos professionnels les moyens d'accompagner ces jeunes en petits groupes, avant qu'ils ne soient dirigés vers des familles d'accueil ou des maisons d'enfants.

De nouveaux bâtiments sont aussi en construction, notamment pour les 4-8 ans. Notons également un investissement de 15 millions d'euros pour la pouponnière, qui sera livrée en avril 2018.

Et pour optimiser notre action et accompagner nos agents dans leur travail, nous avons diligenté un audit interne sur le CDEF ainsi qu'une évaluation plus large sur la protection de l'enfance.

Je vous redis donc que le sujet est pris à bras le corps par notre majorité. Nous n'avons attendu ni pétition ni articles de presse pour la protection de l'enfance.

Nous ne cherchons pas à minorer les difficultés rencontrées au quotidien par les équipes du CDEF, les réalités des parcours complexes, de la prise en charge et des spécificités de l'établissement.

Nous ne cherchons pas non plus à museler la parole des agents, à taire leurs revendications ou leurs témoignages légitimes.

Une motion a été proposée, une question écrite déposée, Emmanuelle AJON reviendra tout à l'heure point par point sur les éléments évoqués ou demandés.

L'alerte donnée par 8 agents n'est pas celle de la majorité des salariés du CDEF.

S'il est de notre devoir d'entendre les revendications, de prendre en compte les remarques, je doute de la finalité de cette démarche, dont nous devons mesurer l'impact.

Qu'en est-il du travail accompli par nos agents chaque jour auprès des enfants ?

Qu'en est-il des résultats positifs qu'ils obtiennent, malgré la gravité des situations ?

Qu'en est-il de ce travail de nos personnels qui assument des missions difficiles avec professionnalisme ?

Qu'en est-il aussi de l'inquiétude attisée chez les familles, et pire encore chez les enfants qui ne demandent qu'à s'en sortir ?

A vouloir victimiser les victimes, vous desservez la cause que vous croyez servir.

Je distingue aujourd'hui d'une part les remarques ou les critiques constructives, qui visent, nous le savons à améliorer le service et le travail rendu aux enfants. D'autre part, il y a ceux qui soufflent et qui attisent les braises de la souffrance, ceux qui, de cette manière, instrumentalisent la difficulté des existences humaines.

La protection de l'enfance est une préoccupation pour l'ensemble de notre Assemblée. Notre majorité assume ses responsabilités, et j'assume, en tant que Président, les miennes sur ce sujet. Il s'agit d'un sujet complexe, qui renvoie chacun d'entre nous à une dimension intime.

Nous sommes aujourd'hui invités à la prudence et à l'humilité, devant un sujet si sensible et terriblement humain.

Je le répète très clairement : nous avons, vous opposition, nous majorité, mais aussi l'ensemble de nos équipes, les jeunes, les mêmes intérêts, les mêmes attentes. Nous travaillons pour accompagner ces enfants blessés, pour leur permettre de se reconstruire, de préparer leur avenir.

Le dialogue est ouvert, je souhaite qu'il se tienne dans la dignité.